

Décryptage
L'hygiène sans concession

Vu, entendu
Résultats 2008

Le carnet de l'actionnaire
Les informations essentielles liées au titre Air Liquide



AIR LIQUIDE

TM

interactions

La lettre aux actionnaires d'Air Liquide

Mars
2009

WEBZINE

Pour aller plus loin, naviguez sur **interactions** en ligne, notre webzine interactif : vidéos, témoignages, animations...

www.interactions.airliquide.com



EN BREF

L'actualité d'Air Liquide au cours des dernières semaines

- Santé : acquisitions dans le secteur des soins à domicile
- Investissements en France et aux Pays-Bas dans des unités de valorisation du dioxyde de carbone
- Signature d'importants contrats avec les leaders mondiaux du photovoltaïque

- Renforcement des investissements à Singapour : rachat d'une co-entreprise
- Biocarburants de seconde génération : nouvelle avancée technologique
- Oxycombustion : important partenariat technologique en Australie

Retrouvez tous les communiqués de presse sur www.airliquide.com



ÉDITO

Benoît Potier, Président-Directeur Général

Madame, Monsieur, cher Actionnaire,

Les performances de l'année 2008 illustrent la dynamique de croissance engagée par le Groupe et démontrent sa capacité de résistance, notamment au quatrième trimestre. Le chiffre d'affaires a progressé de 11 % pour atteindre 13,1 milliards d'euros et le résultat net de +10,8 % à 1 220 millions d'euros, à taux de change constant.

Cette année aura été marquée par la croissance soutenue des économies émergentes où plus de la moitié des 19 démarrages d'unités ont été enregistrés, par la poursuite du développement dans l'hydrogène et l'oxygène, ainsi que par la montée en puissance de l'activité photovoltaïque. Ces résultats démontrent la solidité du modèle économique d'Air Liquide, qui s'appuie sur un portefeuille clients aujourd'hui plus diversifié et équilibré, tant en termes de secteurs d'activités que de géographies. Il est également fondé sur un couple produits et applications qui s'est considérablement élargi dans les dix dernières années, ainsi que sur une structure de relations contractuelles à long terme avec ses clients.

La fin de l'année 2008 aura été aussi marquée par un retournement économique sans précédent, résultat d'un dysfonctionnement du système financier mondial. Dans ce contexte, votre Groupe a pris des dispositions immédiates afin de minimiser l'impact du ralentissement économique sur les grands équilibres de la Société. En 2009, priorité sera donnée à la gestion de la trésorerie, à l'accentuation des efforts sur les coûts et à une sélectivité accrue dans les investissements. De cette manière, Air Liquide vise à sécuriser et financer une croissance rentable de son chiffre d'affaires et de son résultat net en 2009.

Lancé il y a maintenant un an, le projet d'entreprise ALMA porte la dynamique de croissance du Groupe. Les investissements réalisés ces dernières années, prioritairement orientés vers les marchés porteurs et durables, nous permettront, une fois les effets du ralentissement économique intégrés, de poursuivre un rythme de croissance conforme à nos objectifs de moyen terme.

En cette année 2009 qui s'annonce particulière, Air Liquide sait pouvoir compter sur le soutien de ses actionnaires. Comme depuis 30 ans, nous nous attacherons à rémunérer et valoriser dans la durée leur épargne.

Cher Actionnaire, vous nous gardez votre confiance. Le nombre croissant d'actionnaires individuels en témoigne. Je vous en remercie vivement.



Avec le programme **ALMA**, Air Liquide affirme son ambition : être reconnu comme le leader de son industrie. Le développement du Groupe s'appuie sur cinq relais de croissance : Énergie, Environnement, Économies émergentes, Santé et Hautes Technologies.

L'hygiène sans concession

Les infections nosocomiales représentent aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique. En France, malgré une tendance à la baisse, environ 600 000 patients hospitalisés ont été touchés en 2008.



En France, pour prendre en compte l'évolution des pratiques médicales (multiplication des parcours de soins et des intervenants médicaux, diversification des structures, augmentation du nombre de prothèses posées, etc.), les autorités publiques ont revu la classification des infections en 2006. Depuis lors, les infections nosocomiales (IN) font partie des infections associées aux soins (IAS).

Origines et facteurs favorisants

Du fait de leurs origines multiples, les IN touchent aussi bien les patients d'un établissement de santé que le personnel soignant ou les visiteurs. Selon leur mode de transmission, elles sont dites :

- d'origine endogène lorsque le patient s'infecte avec ses propres micro-organismes (en raison d'un acte invasif – chirurgie, endoscopie, cathéter – et/ou d'une fragilité particulière) ;
- d'origine exogène lorsque les micro-organismes infectieux proviennent d'autres malades ou du personnel soignant (transmission par les mains), ou encore lorsque la contamination provient du milieu hospitalier (eau, air, équipements, etc.).

Parmi les facteurs de risque d'acquisition d'une IN, certains sont considérés comme favorisants. La situation médicale du patient (âge, pathologie, traitement suivi) permet de les dégager : sont davantage exposés les nouveaux-nés prématurés, les personnes âgées de sexe masculin, immunodéprimées ou souffrant de pathologies graves, ayant été opérées ou ayant reçu des actes de soins invasifs.

La situation aujourd'hui en France

Avec en moyenne 5 % des personnes hospitalisées infectées et environ 4 000 décès par an, la France affiche un des taux les plus faibles parmi ceux observés dans différents pays européens (jusqu'à 8,5 % des patients en Finlande). Les infections les plus fréquentes restent les infections urinaires (30 %), des voies respiratoires (15 %) et du site opératoire (14 %), et les services les plus touchés sont la réanimation, la chirurgie et la médecine.

Depuis vingt ans, les pouvoirs publics se mobilisent pour faire face aux enjeux humains et financiers liés aux IN. Des structures spécifiques ont été créées au sein des établissements de santé (par exemple, les CLIN, Comités de lutte contre les IN). Le Programme national de lutte contre les IN 2005-2008 du Ministère de la santé a visé, entre autres, à rendre disponibles des informations plus complètes et transparentes.

Sur la dernière décennie, la tendance générale est à la baisse, avec une diminution de 12 % du nombre de patients infectés. On note également une chute de 38 % des cas de staphylocoques dorés résistants.

Paradoxalement, la médiatisation croissante de ce phénomène – et notamment la publication annuelle d'enquêtes indépendantes – se traduit par une perception contraire de la part du grand public : près des deux tiers des personnes pensent que les risques liés aux IN sont plus importants que par le passé.

Cette médiatisation s'explique par une résistance croissante de certaines souches aux antibiotiques, qui rend les cas plus compliqués et renforce donc le besoin d'une hygiène parfaite.

Prévention et hygiène

À l'échelle internationale, les établissements de santé sont donc extrêmement sensibilisés à cette problématique. Les moyens de lutte contre les IN reposent en premier lieu sur les mesures de prévention. Il existe un certain nombre de bonnes pratiques et de dispositifs stricts en termes d'hygiène – produits et matériels spécifiques –, l'accent est donc à placer sur leur bonne utilisation. À ces fins, des formations sont assurées auprès des professionnels de la santé.

Le Professeur Alexander Friedrich,

spécialiste allemand de l'hygiène, nous apporte son expertise autour des infections nosocomiales et en particulier sur le SARM (staphylocoque doré résistant à la métiline).

Retrouvez son interview sur www.interactions.airliquide.com



La contribution d'Air Liquide

Pour renforcer son implication auprès des établissements de santé, Air Liquide a choisi d'étendre ses activités à l'hygiène par l'acquisition en 1996 de 66 % du capital d'Anios (France) et de 100 % du capital de Schülke (Allemagne). La prévention, notamment grâce à des produits de désinfection et d'antisepsie, est leur cœur de métier, à laquelle s'ajoutent les actions de formation tant auprès des personnels de santé que de leurs propres équipes. Toutes deux centenaires, elles sont aujourd'hui présentes dans le monde entier (notamment Europe, Afrique, Moyen-Orient et Asie-Pacifique) et apportent leur propre expertise au Groupe.

L'activité Hygiène d'Air Liquide a généré un chiffre d'affaires de 299 millions d'euros en 2008 et les perspectives de croissance sont fortes.

Sources : Enquête de prévalence nationale, 2006, et Définition des infections associées aux soins, mai 2007, Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports.

Jean-Marc de Royere,

Directeur de la Société et Directeur Général de la Division Santé, nous explique comment Air Liquide est devenu un acteur incontournable de l'hygiène dans le domaine médical.

Visionnez son interview sur www.interactions.airliquide.com



Point de vue



Malika Sahnoun,
Animatrice Nationale des
Infirmiers Conseils, VitalAire

Malika Sahnoun répond à nos questions sur les précautions à prendre vis-à-vis des patients soignés à domicile.

La problématique des infections est bien identifiée au sein des établissements de santé. Qu'en est-il du suivi à domicile ?

En effet, le risque d'infection ne s'arrête pas aux portes de l'hôpital. Les patients pris en charge à domicile, notamment ceux qui sont atteints de pathologies chroniques, sont particulièrement sensibles aux germes à caractère pathogène. Les dispositifs médicaux (DM) – instrument, équipement, produit – mis à disposition peuvent constituer une source de contamination, au même titre que les actes de soins.

Quelles sont les mesures prises à cet égard ?

Des procédures de nettoyage, décontamination et reconditionnement du matériel sont bien établies et inscrites dans notre système qualité, sous la surveillance des pharmaciens régionaux. Que ce soit nos techniciens, nos AP02 (assistants patients) ou nos infirmiers, tous disposent en permanence dans leurs véhicules des produits nécessaires aux gestes de prévention, tels que le lavage désinfection des mains.

La coordination avec les services prescripteurs est essentielle. Quel en est l'objectif fondamental ?

Elle permet d'identifier des patients qui nous sont confiés avec un fort risque infectieux, notamment dans le cadre d'une maladie à déclaration obligatoire (tuberculose, cas de coqueluche, etc.). Tout signalement fait alors l'objet d'une évaluation par nos pharmaciens. L'objectif est d'informer l'ensemble du personnel, afin de prendre toutes les précautions en termes de protection individuelle (au-delà des précautions d'hygiène standard), de nettoyage et de désinfection des DM. Les DM présentant un risque infectieux élevé sont isolés, étiquetés et emballés jusqu'au retour des tests microbiologiques réalisés par un laboratoire d'analyse.

Dynamique soutenue sur l'ensemble de l'année 2008

13,1
milliards €

Chiffre d'affaires en croissance publiée de +11 %

+10,8%

Résultat net en hausse à 1 220 millions €

2,25 €

Le Conseil d'Administration proposera à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires le versement d'un dividende de 2,25 euros par action, soit une augmentation de +10,3 %, ajustée pour tenir compte de l'attribution en juin 2008 d'une action gratuite pour dix détenues. Cela correspond à un taux de distribution de près de 50 %.

Le dividende sera mis en paiement le 18 mai 2009. (Sous réserve des approbations nécessaires par la prochaine Assemblée Générale)

“ Les performances de l'année 2008 illustrent la dynamique de croissance engagée par le Groupe et démontrent sa capacité de résistance, notamment au 4^e trimestre où les ventes Gaz et Services, soutenues par les volumes et les prix, sont en hausse de +7,9 %, en comparable.

Fruits de sa stratégie, Air Liquide dispose d'atouts structurels forts, que sont la diversité de ses marchés, son offre élargie de produits et d'applications et la nature de ses contrats long terme. Ainsi, 80 % du chiffre d'affaires du Groupe est à ce jour réalisé soit sur des marchés défensifs et de long terme, soit avec des produits peu sensibles aux cycles.

De plus, Air Liquide tire aujourd'hui parti de ses prises de positions récentes dans des régions en croissance ainsi que de l'augmentation des démarrages et montées en puissance de nouvelles unités, qui devraient contribuer à hauteur de 1 milliard d'euros de ventes supplémentaires sur la période 2009-2010.

Dans le contexte de l'année 2009, nous allons privilégier la gestion de la trésorerie, l'accentuation des efforts sur les coûts et la sélectivité des investissements. Les priorités au sein du projet d'entreprise ALMA ont d'ores et déjà été réaménagées à ces fins, en portant notamment l'objectif de réduction des coûts à plus de 250 millions d'euros en 2009. En renforçant ainsi ses fondamentaux, Air Liquide vise à sécuriser et financer une croissance de son chiffre d'affaires et de son résultat net en 2009.

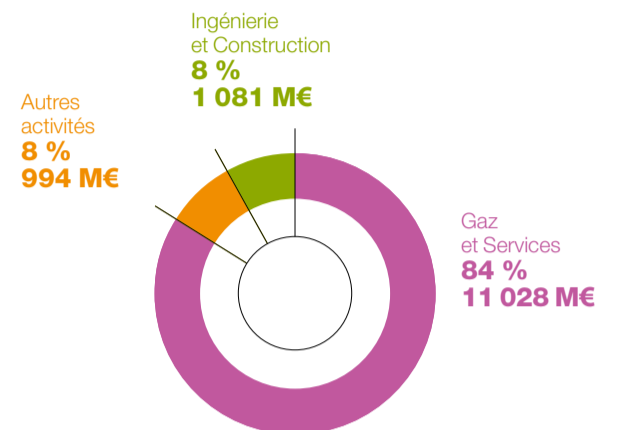
Au cours des trois dernières années, le Groupe a décidé près de 7 milliards d'euros d'investissements, ce qui lui assure une solide base de croissance pour les années à venir. Ces investissements ont été prioritairement orientés vers les marchés porteurs et durables, ce qui permettra à Air Liquide, une fois les effets du ralentissement économique intégrés, de poursuivre un rythme de croissance conforme à ses objectifs de moyen terme. ”

Benoît Potier, Président-Directeur Général

Visionnez l'interview de Benoît Potier sur www.interactions.airliquide.com

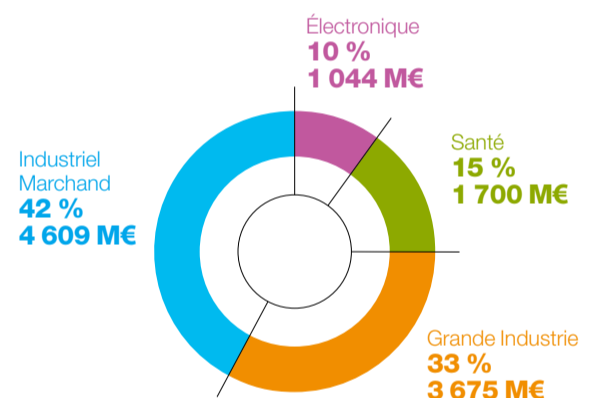


Chiffre d'affaires du Groupe par activité



En 2008, la croissance du chiffre d'affaires résulte principalement de nouveaux démarrages dans la Grande Industrie, de la solidité de la demande et des prix en Industriel Marchand, d'une résistance satisfaisante de l'Électronique et du développement soutenu de la Santé.

Chiffre d'affaires Gaz et Services



Mission Handicap – Air Liquide s'engage



Le Groupe croit au potentiel de chacun et agit pour la diversité et l'égalité des chances parmi ses collaborateurs.

La volonté du Groupe est aujourd'hui de renforcer cette diversité et d'intégrer au mieux la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes des personnes handicapées.

Ainsi, trois accords d'entreprise en faveur de l'emploi des personnes handicapées ont été signés avec les partenaires sociaux sur la période 2007-2009. Engageant les filiales AL S.A. (Air Liquide Santé France, Bioxal, Taema), Orkyn' et VitalAire, ils visent à favoriser l'intégration de travailleurs handicapés. Mais, au-delà des objectifs de recrutement, leur mise en œuvre se mesure éga-

lement au travers d'actions de fond, menées tant en interne qu'en externe, en matière de formation, de sensibilisation, de communication et de partenariat. Dans chacune des filiales, la Mission Handicap coordonne au niveau national la démarche du Groupe.

En tant qu'entreprise citoyenne, Air Liquide s'engage sur cinq actions principales :

- recruter des personnes en CDI, CDD, contrats d'alternance, stages ;
- former et gérer la carrière des salariés handicapés en poste et sur le marché de l'emploi ;
- maintenir dans l'emploi : adaptation aux postes de travail, formations professionnelles ;
- collaborer avec des structures du secteur protégé (ESAT, établissements et services

d'aide par le travail ; entreprises adaptées) ;

- sensibiliser et communiquer en interne et en externe.

« En signant cet accord, nous confirmons notre volonté d'intégrer des personnes handicapées dans les mêmes conditions que tous nos collaborateurs », a déclaré Augustin de Roubin, Directeur des Ressources Humaines Groupe.

Pour plus d'informations : missionhandicap@airliquide.com

Retrouvez le témoignage de Dorothée Fantodji, collaboratrice d'Air Liquide, sur www.interactions.airliquide.com



Point de vue



Laurent Cocquebert,
Directeur Général de l'ADAPT

Laurent Cocquebert expose la situation en France en termes d'insertion professionnelle des personnes handicapées ainsi que les grands axes de la loi du 11 février 2005.

Écoutez son interview sur www.interactions.airliquide.com



L'ADAPT, Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, a été créée en 1929. Elle agit et innove dans les secteurs sanitaire et médico-social. (www.ladapt.net)



Le carnet de l'actionnaire

PAROLES D'ACTIONNAIRES



« Même si le titre, comme toutes les valeurs, n'a pas été épargné par la tourmente boursière, Air Liquide réagit mieux et a prouvé sur la durée une vraie résistance. »

La 11^e édition du salon Actionaria (21 et 22 novembre 2008) a réuni plus de 32 000 visiteurs. Le stand Air Liquide a été remarqué par sa fréquentation et son dynamisme : de nombreux actionnaires sont venus nous confirmer leur fidélité et saluer la performance de notre cours de Bourse qui **surperforme le CAC 40**.

Merci, une fois de plus, pour votre confiance et votre intérêt !

Vous avez été très nombreux à **venir échanger avec nos Conseillers** sur les fondamentaux solides du Groupe et le contexte financier actuel.

Ce fut également l'occasion d'aborder nos activités et perspectives, notamment grâce à nos relais de croissance, ainsi que les nouveautés fiscales et les informations utiles sur la transmission de patrimoine.

Lors de ce salon, Air Liquide a été mis à l'honneur à deux reprises :

- Lors d'une **enquête sur la gouvernance d'entreprise**, réalisée par InvestorSight et l'Institut français des administrateurs, le Groupe a été placé largement en tête sur le critère de bonne gouvernance. La transparence et le respect des actionnaires ont été soulignés.
- Le Groupe a reçu le **1^{er} prix BoursorScan de la Communication Financière (sur site Internet)**, décerné par Boursorama à la suite d'une étude nationale sur les sites Internet des sociétés cotées.

La forte affluence sur notre stand et ces deux nominations soulignent la qualité de la relation entre Air Liquide et ses actionnaires et nous permettent de réaffirmer notre recherche d'excellence en matière de communication et de services à nos actionnaires.

Visionnez le film **Actionaria 2008 et la remise du prix BoursorScan** sur

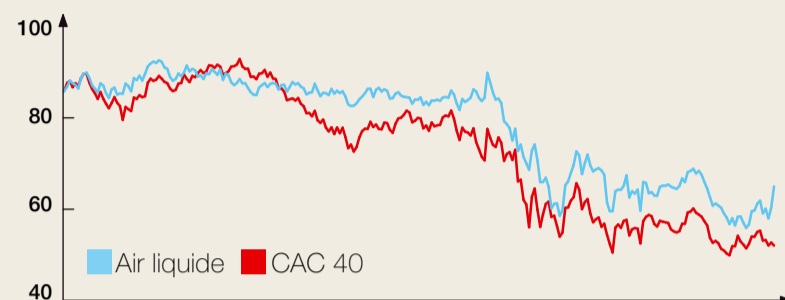
www.interactions.airliquide.com



TABLEAU DE BORD

Air Liquide en Bourse

Évolution du cours de l'action sur un an (du 16 février 2008 au 16 février 2009)



Air Liquide - 23,4 % CAC 40 - 37,9 %

En chiffres

152 000 actionnaires au nominatif
+ 9 % par rapport à 2007

Le nombre d'actionnaires inscrits au nominatif s'accroît régulièrement. En 2008, beaucoup ont choisi les avantages du nominatif tout en conservant la gestion de leur portefeuille en banque. **C'est le nominatif administré.**

Ces actionnaires reçoivent désormais une information directe de la part du Groupe et bénéficient de la prime de fidélité.

Rappelons qu'après deux années civiles de détention d'actions au nominatif (dans le cadre ou non d'un PEA), la prime de fidélité majeure de 10 % les dividendes et les actions attribuées gratuitement.

Nous vous connaissons, vous y gagnez !

Retrouvez toutes les explications sur le nominatif ainsi que les démarches à suivre dans la rubrique **Actionnaires** du site www.airliquide.com



Vos réactions

Autour de l'article « CO₂, changement d'ère » dans le numéro de novembre 2008 d'interactions

La technologie d'oxycombustion nécessite l'utilisation de grandes quantités d'oxygène. Y a-t-il un risque de raréfaction de l'oxygène dans l'air ? Quelles peuvent être les conséquences sur l'environnement ?

La réponse sur www.interactions.airliquide.com



DE VOUS À NOUS

Le Service actionnaires répond à vos questions



Comment va fonctionner la nouvelle cotisation RSA ?

Afin de financer le revenu social d'activité (RSA), une nouvelle cotisation de 1,1 % a été instituée. Celle-ci vient s'ajouter aux cotisations sociales déjà appliquées aux revenus de capitaux mobiliers perçus par les résidents. Le total de ces prélèvements passe donc de 11 à 12,1 %. Les modalités de perception sont identiques à celles des autres cotisations sociales : le teneur de compte doit prélever à la source le montant des cotisations, le reverser aux organismes sociaux bénéficiaires et remettre la liste des actionnaires concernés.

Ainsi en 2009, pour un dividende brut de 1 000 euros par exemple, l'actionnaire, après retenue à la source de 12,1 %, ne percevra que 879 euros net.

De même, les plus-values dégagées en 2008 et taxées en 2009 seront prélevées à hauteur de 12,1 % au titre des cotisations sociales et du RSA.

Quelles sont les grandes dates fiscales à retenir pour 2009 ?

Courant mars : envoi des imprimés fiscaux

Fin mai : déclaration d'impôt sur le revenu

Mi-juin : déclaration d'impôt sur la fortune

Agenda 2009

28 avril
Chiffre d'affaires
du 1^{er} trimestre

7 mai
Assemblée Générale
des actionnaires (Paris)

30 juillet
Chiffre d'affaires et
résultats du 1^{er} semestre

WEBZINE

www.interactions.airliquide.com



Pour plus d'informations, contactez-nous :

Air Liquide – Service actionnaires
75, quai d'Orsay – 75321 Paris Cedex 07

N°Vert 0 800 166 179
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ou + 33 (0)1 57 05 02 26
(depuis l'international)

La lettre aux actionnaires d'Air Liquide /// Mars 2009

Conception et réalisation :

Air Liquide Direction de la communication

Quatre.fr – Crédits photos :

G. Uféras / LaCompany (p. 1), Schülke (p. 2),
Tristan Paviot (p. 3), Air Liquide (p. 2, 4),
G. Korganow / LaCompany (p. 4)



AIR LIQUIDE

TM

Vous souhaitez réagir sur l'un des sujets traités dans ce numéro ?
Vous avez des questions ? Votre avis nous intéresse.

Contact : <http://contact.actionnaires.airliquide.com>